

ARCHIVES

À Gradignan : l'écologie en actes

Gradignan, en Gironde, est devenu un laboratoire d'écologie appliquée. Espaces verts, maison de la nature, éducation des jeunes et des adultes...

Par PATRICK CHASTENET • Publié le 09 novembre 1981 à 00h00 - Mis à jour le 09 novembre 1981 à 00h00

Article réservé aux abonnés

ON pourrait très bien ne jamais s'y arrêter. Gradignan fait partie de ces endroits que l'on traverse. Une ville ? Non, une route nationale bordée d'une place, d'une église et de quelques boutiques... Le pur anonymat en somme ! Depuis la construction de la rocade menant à l'autoroute A-10, Gradignan n'est même plus le passage obligé vers Bayonne, vers l'Espagne. Et pourtant... À y regarder de plus près, cette commune mérite le détour.

À 9 kilomètres au sud de Bordeaux, Gradignan abrite vingt-cinq mille personnes dispersées sur un peu moins de 1 600 hectares et fonctionne comme un véritable laboratoire d'écologie appliquée. Rien d'étonnant donc à ce que l'on retrouve un scientifique à sa tête : René Canivenc, le maire, est professeur d'endocrinologie à l'université de Bordeaux-II. Alors que son prédécesseur favorisa l'urbanisation de la ville - dont la population a doublé entre 1970 et 1980, - il doit à présent " mettre le pied sur le frein ". Le développement urbain s'est trouvé canalisé par une zone d'aménagement concerté (ZAC), et le long des grands axes routiers. L'ancienne commune rurale est restée " ville verte ", malgré certains secteurs à densité élevée. " Toutes nos H.L.M. sont construites en pleine verdure, et il est interdit de faire des immeubles de plus de quatre étages ", précise le maire.

Au début du siècle, Gradignan était occupé par de grandes propriétés viticoles. " Le vin y était assez ordinaire, et, faute d'argent, à la différence des grands châteaux, les propriétaires ne purent relancer leur exploitation après l'épidémie de phylloxéra. La bourgeoisie bordelaise acheta donc ces terrains pour une bouchée de pain. Et, en 1960, on pouvait encore acquérir certaines propriétés pour 1 F le mètre carré. " Par la suite, compte tenu de l'augmentation des frais d'entretien, elles furent livrées aux promoteurs ou, pour bon nombre d'entre elles, laissées à l'abandon.

La règle des quatre cinquièmes

Désireuse de freiner une occupation anarchique du sol et de préserver un patrimoine naturel, l'équipe municipale édicta la règle des quatre cinquièmes. " Chaque fois qu'une propriété comprend au moins 5 hectares, l'acheteur doit ramener tous les droits à construire sur le cinquième de la surface, soit 1 hectare. Le reste étant désormais inconstructible, les promoteurs ne font pas de difficultés pour nous le céder gratuitement. Quant aux vieilles familles bordelaises, elles conservent le château ou la gentilhommière et nous abandonnent les quatre cinquièmes du terrain, avec la charge pour nous de les entretenir. "

Ce système présente le triple avantage d'empêcher la spéculation foncière, de limiter l'urbanisation grâce à un coefficient d'occupation des sols très faible (0,03) et d'offrir aux administrés de vastes espaces naturels. Ainsi, ayant su profiter de conditions d'acquisition exceptionnelles, Gradignan dispose aujourd'hui d'une dizaine de parcs communaux représentant quelque 130 hectares accessibles au public et ouverts aux activités les plus diverses. Simple promenade pour certains, sport sur les 57 hectares du parc de Manda-vit, locaux municipaux dans le parc de l'Ermitage, club du troisième âge et siège d'une association sportive pour le parc du Moulin d'Ornon, station d'initiation à la défense de l'environnement et de la nature (SIDEN) abritée par le parc du Moulineau... Au total, 53 mètres carrés d'espaces verts par habitant, soit plus du double de la moyenne nationale.

La municipalité développe également une action pédagogique en direction des enfants et des adultes. Sans aucun doute, René Canivenc a une sérieuse propension au prosélytisme. Ainsi cette maison de la nature, la SIDEN. " Cet outil éducatif s'avère très utile. Je trouve qu'il est dommage d'arriver à quarante-cinq ans sans pouvoir reconnaître un chêne d'un frêne. Moi, ça me tord les boyaux... " Coup d'œil interrogateur... Sauvé par l'âge ; il est encore temps de s'affranchir. " J'ai toujours été choqué, poursuit le maire, de rencontrer des enfants qui connaissent par la télé tous les animaux exotiques, mais qui ignorent le cerf, le daim, la taupe ou le renard. " Son raisonnement est simple : pour défendre la nature, il faut la connaître ! La SIDEN comprend donc un département animalier réunissant principalement la faune que l'on peut trouver dans la région. Et, pour bien montrer que " la nature est un tout ", les animaux sont classés en espèces, sous-espèces, familles et variétés.

La rivière sauvée

Une exposition sur l'abeille, organisée par la maison de la nature, a drainé deux mille six cents visiteurs en trois semaines : ce qui donne la mesure de certains temps forts de la politique d'initiation à l'environnement. Les animaux, mais aussi les plantes, puisque la station comprend un département végétal où sont présentées les plantes céréales, officinales et médicinales, ainsi que les fleurs rustiques et les fleurs de culture. Des promenades-découvertes dans les espaces boisés permettent également aux scolaires d'identifier sans erreur les chênes, les pins, les robiniers, les marronniers, les charmes, les aulnes, les saules, les cèdres et autres platanes. Pour une fois, la forêt ne cache pas l'arbre !

Par tous les moyens, la mairie tente de faire participer les jeunes à ces activités d'éveil. Les douze-quatorze ans viennent en stage pour apprendre à tailler les vergers, défricher un sentier, entretenir les arbres ou prendre des empreintes... Le mercredi, les plus petits viennent apporter à manger aux bêtes ou cultiver leur potager. Quant aux adolescents, ils peuvent participer durant les vacances scolaires à des chantiers de nature. Ces jeunes, nourris et logés par la commune pendant une semaine, devront en contrepartie se livrer à des travaux de débroussaillage ou d'entretien des berges de la rivière.

Avec l'Eau-Bourde et l'histoire de sa réhabilitation, on touche peut-être à l'aspect le plus spectaculaire de la politique de préservation du patrimoine de Gradignan. L'Eau-Bourde n'est rien de moins qu'une rivière dans la ville. Ce petit cours d'eau de 23 kilomètres de long prend sa source dans les terrains sablonneux du massif forestier des Landes girondines et vient se jeter dans la Garonne, au lieu-dit les Douze-Portes, à Bègles. Une faible pente permettait une domestication facile et, déjà au dix-neuvième siècle, huit moulins à aubes utilisaient la force motrice de son cours à des fins industrielles. Ces activités se sont perpétuées jusqu'au milieu du siècle : fabrication de glace, sciage du bois, tournage des obus, et même des tanneries, fermées en 1952.

Leur suspension progressive a entraîné l'abandon de tous les ouvrages de régulation : les vannes se sont détériorées, les biefs se sont enlisés et les ronces ont envahi les berges. La direction départementale de l'équipement proposa alors tout bonnement de faire disparaître l'Eau-Bourde. Aujourd'hui, non seulement elle renonce à ce projet, mais elle approuve les méthodes de lutte antipollution du maire. Au lieu de multiplier les stations d'épuration, les employés municipaux ou des bénévoles procèdent tous les trois mois à un épandage de craie. " La craie de Champagne permet de dissoudre la vase. Elle restitue à la rivière sa propreté initiale et lui apporte le calcaire qui lui fait défaut ", nous explique le secrétaire de mairie.

Les unes après les autres, les roues à aubes se remettront à tourner. Le moulin du parc du Moulineau produit déjà l'énergie nécessaire au fonctionnement de la maison de la nature. Les serres municipales du Moulin d'Ornon seront chauffées à partir de la rivière et la pisciculture y reprendra ses droits. Les écrevisses du C.N.R.S., les esturgeons du Centre d'étude du machinisme agricole, du génie rural et des eaux et forêts (CEMAGREF) et les alevins de la Fédération de pêche viendront cohabiter dans les anciens viviers désaffectés d'Ornon. La vallée de l'Eau-Bourde retrouve la vie !

Parmi les réalisations futures, il en est une qui paraît particulièrement ingénieuse. L'entretien des 55

hectares de bois et des 45 hectares de prés pose des problèmes à la municipalité. On a donc émis l'idée de remplacer les tondeuses mécaniques par un troupeau itinérant de moutons. Pourquoi des moutons ? Parce que ces herbivores seront surveillés par un berger communal qui fera également office de garde champêtre. On évitera donc l'achat d'un nouveau tracteur, tout en faisant des économies de personnel. À la différence de la tondeuse, le mouton est silencieux et non polluant. De plus, le troupeau apportera de l'engrais naturel aux espaces verts et un supplément d'animation pour les habitants...

" Mais, finalement, René Canivenc, vous êtes écologiste ?

Qu'est-ce que cela veut dire- " écologiste " ? Je crois que tous les maires sont écologistes. Il y a des gens qui découvrent l'écologie à travers la politique. L'écologie, ce n'est pas dans les discours qu'on la trouve, mais sur le terrain. Si vous voulez voir ce que c'est, venez dimanche ! En compagnie du maire de Canejan et des conseillers municipaux, on va procéder à une vaste opération de débroussaillage. "

Élégante façon de nous dire qu'au lieu d'en causer...

PATRICK CHASTENET